



Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID : 087-218704203-20240322-2024_06-DE

S²LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-06

Membres : 11
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre le 18 mars, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 19h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 14 mars 2024

Présents : Valadas Hervé, Grenaille Romain-Bérenger, Pala Henri, Poulet Bernard, Duhamel Marie-Laure, Turbiez Chantal, Marçais Bertrand, Landeau Aurore, Brard Michel, Maligne Francis

Excusés : Champroy Nahoum

Madame Landeau est nommée secrétaire de séance

Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2023 en 2024 budget commune

Vu le compte financier 2023 du budget « commune » qui fait ressortir un résultat positif de 92 706.73 euros.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

DECIDE d'affecter la somme de 23 651.91 euros pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement (compte 1068). (Annexe 1 jointe).

La somme restante de 69 054.82 euros est portée à l'article 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Secrétaire de séance

Fait et délibéré en mairie les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Au CHATENET en DOGNON, le 14 mars 2024

Le MAIRE, Valadas Hervé

